



Les autorités fédérales de la Confédération suisse

Visite de travail officielle du premier ministre chinois WEN Jiabao à Berne

Berne, 27.01.2009 - Le président de la Confédération Hans-Rudolf Merz a accueilli aujourd'hui le premier ministre chinois WEN Jiabao à Berne pour une visite de travail officielle. Il était accompagné par la vice-présidente du Conseil fédéral, Doris Leuthard, cheffe du Département de l'économie, du conseiller fédéral Pascal Couchepin, chef du Département de l'intérieur, et de la conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey, cheffe du Département des affaires étrangères. A l'issue de cette rencontre, un nouvel accord sur la protection des investissements a été signé. Les deux parties ont également convenu de réaliser une étude commune sur la faisabilité d'un futur accord de libre-échange.

Cette visite de travail du premier ministre chinois WEN Jiabao constitue la première rencontre officielle au plus haut niveau depuis la visite d'Etat effectuée en Suisse par le président chinois JIANG Zemin en mars 1999. Outre les relations bilatérales, les discussions ont concerné principalement la situation économique dans le contexte actuel de la crise financière mondiale, le dialogue politique, le dialogue concernant les droits de la personne humaine ainsi que la coopération bilatérale entre la Chine et notre pays dans les domaines de la science et de la technologie.

Les questions concernant la collaboration économique entre les deux pays ont également été abordées. Les deux parties ont convenu de réaliser une étude commune sur la faisabilité d'un futur accord de libre-échange entre la Suisse et la Chine. Le groupe de travail sino-helvétique institué à cet effet entamera ses travaux au cours du deuxième semestre 2009 avec, pour objectif, de permettre au plus vite l'ouverture de négociation.

Au cours des discussions, la délégation du Conseil fédéral a souligné que de grands progrès avaient été réalisés dans les efforts fournis pour déterminer les causes de la crise financière. Il a ajouté qu'une amélioration de la réglementation était clairement requise dans certains secteurs, précisant que les discussions à ce sujet se déroulaient avant tout dans le cadre du G-20. Etant l'une des principales places financières mondiales, la Suisse se devrait de participer à ces discussions, a-t-il ajouté.

Dans le cadre de cette visite de travail, un nouvel accord bilatéral sur la protection des investissements a été signé. Celui-ci remplace l'accord sur la protection des investissements datant de 1986, qui ne répond plus aux standards actuels. Grâce à ce nouvel accord, les investisseurs suisses actifs sur le marché chinois seront les premiers à bénéficier d'une protection juridique accrue. Les investissements suisses directs réalisés en Chine se montent actuellement à près de cinq milliards de francs. La Suisse occupe ainsi le 15^e rang des principaux investisseurs en Chine.

En comparaison, les investissements directs de la Chine dans notre pays sont encore modestes. Ils devraient pouvoir s'accroître grâce au nouvel accord.

La délégation du Conseil fédéral a évoqué l'objectif consistant à institutionnaliser sur une large échelle les discussions politiques, objectif inscrit dans la déclaration d'intention commune faite en 2007 pour promouvoir le dialogue et la collaboration entre la Suisse et la Chine. Des discussions ont également été menées dans le cadre du dialogue bilatéral que les deux pays ont entamé en 1991 sur la situation des droits de la personne humaine en Chine.

A l'issue de sa visite de travail à Berne, la délégation chinoise, qui comprend le ministre des affaires étrangères, le ministre de la commission d'Etat pour le développement et la réforme - organe de conduite économique de la Chine - et le ministre du commerce, s'est rendue au Forum économique de Davos.

Fichiers joints:

[Documentation de presse \(pdf, 31kb\)](#)
[Documentation de presse \(en chinois\) \(pdf, 76kb\)](#)

Informations complémentaires:

[Visite de travail officielle du premier ministre chinois WEN Jiabao à Berne](#)
[Réception du premier ministre chinois par le président de la Confédération Hans-Rudolf Merz](#)

Renseignements:

Oswald Sigg, porte-parole du Conseil fédéral, tél.: 079 301 73 39 (dès 20h30)
Christian Etter, ambassadeur, SECO, Délégué du Conseil fédéral aux accords commerciaux, tél.: +41 31 324 08 62